

ST-MAURICE NAVACELLES

LARZAC MERIDIONAL

<https://www.stmauricenavacelles.fr>

LE MOT DU MAIRE

Nous venons de traverser une année compliquée, la situation sanitaire n'a pas permis de nous réunir pour les traditionnels "Voeux du Maire". Nous profitons de cette lettre pour vous souhaiter nos voeux les plus chaleureux pour 2021 ! Que cette nouvelle année voit la consécration de vos projets, qu'elle soit l'année de la santé, de nos retrouvailles et de nombreux moments de bonheurs partagés !

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés et ceux qui sont loin de leur foyer.

Nous n'avons pas pu nous rassembler aisément pour débattre sur certains sujets. Nous tenons toujours à vous associer le plus possible à nos décisions pour la commune. Par exemple le questionnaire joint à cette lettre concerne la gestion de l'éclairage public communal. Tous les membres de la famille peuvent répondre.

Vous pouvez glisser vos réponses dans les boîtes aux lettres municipales que nous venons de disposer dans tous les hameaux --->

Une de nos priorités est le remplacement de la chaudière de l'école qui a posé des problèmes en fin d'année. Nous remercions les enfants, le corps enseignant, les parents d'élèves et les employés communaux pour leur patience et leur confiance. Nous rassemblons actuellement des devis sur les différents types de chaudières et d'énergies. La solution retenue sera durable et économiquement raisonnable. Notre souci est de reconstituer une trésorerie solide qui permette un avenir serein pour la commune.

Le Maire et son équipe.

LES BOITES MUNICIPALES

Vous avez vu fleurir des boîtes aux lettres municipales dans les hameaux de **Soulagets, Le Coulet, Madière** et **Navacelles**. Sur le village, celle de la **Mairie** fera office. Il s'agit d'un **moyen d'expression** et de revendication libre pour les habitants. Nous comptons sur vous pour les utiliser.

PLANTATIONS

Les tilleuls et érables champêtres, offerts par le Département, dans le cadre de l'opération " 8000 arbres pour l'Hérault" et commandés sous l'ancien mandat, ont été plantés devant la salle Peyrificade.



Photo Bernard Soulier



NOMS DE RUES

Les noms de rues et la numérotation des adresses sont en cours d'enregistrement auprès des services de l'état. Attention ces adresses ne seront pas valides avant la bonne saisie dans les fichiers de l'administration.

Dans un premier temps, nous mettrons en place les plaques et panneaux de rue. Par la suite chacun sera informé de sa nouvelle adresse et recevra la plaque de numéro correspondante.

Clément Théry

TRAVAUX DE REHABILITATION DE NAVACELLES

Les travaux ont repris depuis **octobre 2020** et dureront **jusqu'au 28 mars 2021**. Les **parkings habitants** seront accessibles dès la fin des travaux.

Les premiers arbres du projet sont plantés et **le verger** sera bientôt complet. Toute la partie (calades, murs, plantations) du Mas Guilhou et du bord de rivière est terminée, et le vieux mûrier a été préservé.

Côté Mas des Faïsses les **espaces verts** prennent forme ainsi que les **murets**. Les **calades** seront bientôt réalisées.

Le **boulodrome** va être déplacé et refait à neuf avec son éclairage.

La signalétique est choisie, elle devrait être posée courant 2021.

Si tout se passe bien le site pourra vivre une saison estivale normale, et **la 3ème phase commencera en novembre 2021**, pour le parking visiteurs, le parking motos et les dernières circulations.

Damien Janicot



Photo Damien Janicot

Info route :

Des travaux de réfection de murs sont en cours sur la RD130 entre la Baume Auriol et Navacelles.

TRAVAUX EN COURS

Nous avons signé des devis pour le remplacement de certaines menuiseries et pour la révision de deux toitures, l'une sur des logements communaux, l'autre sur le préau de la médiathèque. Ces travaux sont subventionnés par le Département de l'Hérault :

	Travaux de menuiseries et toits	Achat des plaques de rue et numéros
Coût total	23 120,00 €	6 310,00 €
Subvention du Département	17 000,00 €	4 200,00 €
Reste à charge de la commune	6 120,00 €	2 110,00 €

MEDIATHEQUE

Nous remercions Annie Courville pour les fonctions d'accueil du public qu'elle a assuré pendant 3 ans. Son contrat ayant pris fin, le service prêts/retours des livres, CD et DVD sera désormais assuré, **à partir du 1er mars, en mairie** dans une pièce spécialement aménagée. Vous êtes donc les bienvenus aux horaires d'ouverture de la mairie. L'offre aux scolaires sera maintenue.

Depuis l'été, avec la commission culture et médiathèque, nous travaillons à un nouveau fonctionnement de la médiathèque et l'élargissement des services qu'elle pourrait assurer (voir les comptes rendus sur le site). Ainsi nous sommes inscrits dans la démarche du Réseau des Tiers Lieux du Pays Coeur d'Hérault : Comment agrandir les locaux ? Comment financer un poste à mi-temps ? Quelles animations ? Quels services ? Quels partenaires ?

La réflexion va se poursuivre, nous vous invitons à y participer.

Hélène Nanciu



TRANSPORTS

Pour vos déplacements vers Lodève, empruntez le bus scolaire au tarif ligne, (priorité aux scolaires), lundi, mardi, jeudi et vendredi à 7h10 et 9h30. Correspondances pour Clermont l'Hérault et Montpellier. Retour possible au départ du parking Luteva à 15h25 et 17h29.

Le bus de la Draille

Il circule à la demande mardi, jeudi et samedi. A réserver la veille à l'office du tourisme au : **04 67 88 86 44**

Covoiturage avec Picholines

Découvrez une plateforme numérique "**open source**", **gratuite et 100% local**, mise en place par le Pays Coeur d'Hérault : **<https://www.picholines.fr/>**

TRAVAUX A VENIR

- La **réfection de la cour de l'école** ne pourra être envisagée que lorsque les cuves à fioul situées en dessous seront éliminées. On attend donc que le projet d'une nouvelle chaudière pour l'école aboutisse. A suivre...

- Le **revêtement du chemin communal qui relie Le Castelet à La Clastre** sera bientôt refait. La demande de subvention auprès du département est en cours de traitement.

- Sur le village, le pan de mur en face de la glacière, devenu dangereux, sera tombé.

- Un mur de soutènement à Soulagets sera remonté.

EN BREF...

La fibre est à Soulagets et à la Barre, le reste de la commune est en cours de raccordement.

Pour souscrire à une offre, rendez-vous sur le site :

<http://numerique.herault.fr/>

BIENTÔT...

La Fête du Court Métrage s'invite à St-Maurice du 24 au 30 mars 2021. Cet évènement national est organisé ici par la médiathèque communale Georgette Milhau. Le programme sera bientôt prêt.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

- Les dossiers de demande de subventions doivent parvenir en mairie au plus tard le 28 février.

CARNET

Nos sincères condoléances aux familles de :

■ **Nicole Nourigat** née Goujon décédée le 18/06/20, **Ghislaine Leroy** décédée le 16/11/20, **Bertrand Duverne** décédé le 23/12/20, **José Breñas Muñoz** décédé le 17/01/21 et **Renée Boissière** née Milhau décédée le 20/01/21.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9H-12H / 13H30-17H

- mercredi : 8H30-12H30

En dehors de ces horaires le répondeur vous indique l'adjoint d'astreinte.

NUMEROS DE TELEPHONE

Le secrétariat : 04 67 44 61 62

Le Maire : 07 87 19 54 01

RAPPEL COVID :
Masques et attestations sont à votre disposition à la mairie

mairie.stmauricenavacelles@lodevoisetlarzac.fr

LIGNES ELECTRIQUES OBLIGATION D'ELAGAGE

Nous portons à votre connaissance le message d'Enedis :

"Si vous êtes **propriétaire ou locataire** d'un terrain où passe une ligne électrique **vous devez réaliser un élagage au niveau des lignes.**

Vous pouvez le réaliser vous-même ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec nos équipes via une déclaration de projet de Travaux - déclaration d'intention de commencement de travaux sur **www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr**"

ATTENTION :

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 5 mètres des lignes.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont à moins de 2 mètres d'un câble électrique nu ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

Plus d'information sur <https://www.enedis.fr/l-elagage-et-la-securite>

Clément Théry

COMMISSIONS PARTICIPATIVES

A la demande de certains habitants une **commission PATRIMOINE** voit le jour, Clément Théry en sera l'animateur. Ceux d'entre vous intéressés pour en faire partie sont priés de s'inscrire auprès de la mairie.



TRESORERIE DE LODEVE

Les trésoreries de Gignac et de Lodève **sont transférées dans les locaux de la trésorerie de la commune de Clermont-l'Hérault, avenue Wilson.**

La ville de Lodève conserve son centre des impôts aux particuliers et pour vous accompagner dans vos démarches administratives la **Maison Intercommunale des Services Publics**, 1 Place Francis Morand à Lodève. Tel : **04 67 88 90 90**

TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU

Le SIELL est né : Syndicat Intercommunal des Eaux du Lodévois et Larzac. C'est la nouvelle structure qui gère l'eau et l'assainissement sur la commune depuis le 1er janvier.

L'équipe se compose de 26 personnes, dirigée par M. Arnaud Le Beuze. Un conseil d'exploitation composé d'élus assure la gouvernance de ce service. J'y sié debate en tant que délégué de notre commune.

Pour la commune, c'est cette nouvelle structure qui prendra en charge la réalisation de la nouvelle STEP de Madières probablement en 2021.

Attention, en cas de problème d'eau « avant compteur » veuillez noter le numéro de téléphone à appeler : 04 67 88 79 26 .

En 2021 nous n'aurons pas de changement de tarif sur l'eau et l'assainissement, seulement une petite modification dans la cadence de réception des factures : en juin pour celle de la facture d'abonnement et en fin d'année pour celle de consommation.

Nous souhaitons bon vent à cette structure. Un site est maintenant disponible www.eaux-lodevois-larzac.fr.

Chaque abonné recevra bientôt une lettre d'information.

Jean-Luc Fabrègues

À PARTIR DU 1er MARS 2021, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Les procédés du centre de tri de Montpellier ont été modernisés pour permettre le tri et le recyclage de plus de matériaux.

Dès le 1er mars 2021, tous les habitants des Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault trieront tous leurs emballages.

En pratique les nouvelles consignes de tri seront plus simples :

Tous les emballages en plastique, en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, bouteilles, flacons, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters, sacs plastique... seront à déposer dans la colonne jaune.

Les colonnes bleues et vertes recueillent toujours papiers et verres

Nathalie Galien

ECLAIRAGE PUBLIC, ECONOMIES, BIODIVERSITE

L'éclairage public sur notre commune, que ce soit sur le bourg ou sur les hameaux est vétuste, couteux et mal dimensionné. Nous réfléchissons à l'améliorer. De nombreux villages ont choisi d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. Nous aimerions recueillir votre avis avant toute étude technique.

NOM : Prénom :

Adresse :

A) Seriez-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ?

oui non

B) Si "oui" question A, sur quelle période de l'année ?

- toute l'année oui non - d'octobre à fin mai oui non
- de septembre à fin juin oui non

Autres (précisez) :

C) Si "oui" question A, sur quelle plage horaire ?

- 00h à 6h : oui non - 00h à 5h : oui non
- 23h à 6h : oui non - 23h à 5h : oui non
- 22h à 6h : oui non - 22h à 5h : oui non

Autres (précisez) :

D) Préférez-vous, si c'était faisable, une simple baisse de l'intensité de l'éclairage public sans plage d'extinction ?

oui non

E) Souhaiteriez-vous, si c'était faisable, une baisse de l'intensité de l'éclairage public avant et après la plage horaire d'extinction complète ?

oui non

Avez-vous des questions / remarques ?

Merci de déposer ce questionnaire rempli, avant le 15 mars 2021, dans les boîtes municipales, ou de le renvoyer à la mairie.

Vous pouvez aussi y répondre en ligne à l'adresse suivante :